



Accident du travail

Par mamie93

Bonjour

Je suis en accident du travail depuis le 24 juillet 2021

Mon employeur avait demandé la subrogation à ce jour rien n'a été perçu par la cpam ,j'ai touché 90 % de mon salaire jusqu'au 9 janvier et à partir de cette date je n'ai plus de salaire du tout, je n'ai toujours pas non plus perçu d'indemnités journalières. Depuis octobre je ne cesse de signaler à mon employeur qu'ils n'ont toujours rien perçu, je ne cesse d'envoyer des messages sur man application ameli avec la même réponse votre mail est transféré au service concerné. J'ai enfin réussi à avoir la cpam au téléphone le 22 mars il m'ont dit qu'il avait envoyé un mail à mon employeur le 16 février pour leur demander un nouvel envoi d'une attestation de paiement mais mon employeur ne l'avait pas encore fait. J'ai signaler ce fait tout de suite a mon employeur qui m'ont répondu qu'ils allaient faire le nécessaire tout de suite. Je travaille depuis 32 années chez eux comme gardienne d'immeuble je n'ai jamais pris d'arrêt maladie ou accident de toute ma vie en 48 années de travail j'avoue que je suis perdue je ne sais plus quoi et comment faire Merci

Cordialement

Mamie93

Par Henriri

Hello !

Mamie, vous avez déjà fait au mieux, mais suggestion :

Envoyez une lettre recommandée avec accusé réception à votre employeur avec copie au service adéquate de la CPAM disant factuellement* :

- que vous êtes toujours en arrêt** accident de travail.
- que faute de transmission par votre employeur du document attendu par la CPAM vous êtes sans ressources depuis le 9 janvier !
- et que vous demandez donc expressément à votre employeur de fournir ce document d'ici 3 jours...

* inutile par exemple de dire que vous n'avez jamais été malade ou eu d'accident.

** c'est bien le cas ?

Courage.

Par mamie93

Bonjour

Je vais faire ce que vous dites

Merci de vos conseils

Cordialement

Mamie93